

### VEILLER À L'INVARIABILITÉ ET À LA PRÉVISIBILITÉ DES PROCÉDURES MIGRATOIRES POUR ASSURER DES CONTRÔLES, DES ÉVALUATIONS ET UNE ORIENTATION APPROPRIÉS



#### **Actions connexes**

- a. Accroître la transparence des procédures migratoires et les rendre plus accessibles en communiquant sur les conditions d'entrée, d'admission et de séjour, et sur les conditions à remplir pour travailler, étudier ou exercer d'autres activités dans le pays, ainsi qu'en simplifiant les procédures de demande grâce aux technologies, afin d'éviter des pertes de temps et des dépenses inutiles pour les États comme pour les migrants
- b. Mettre au point et organiser aux niveaux régional et interrégional des formations spécialisées sur les droits de l'homme qui tiennent compte des traumatismes subis par les migrants à l'intention des premiers intervenants et des agents de l'État, notamment les fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi et de la police aux frontières, les représentants consulaires et les agents des organes judiciaires, afin de faciliter et de normaliser l'identification et l'orientation des victimes de la traite, des migrants en situation de vulnérabilité, notamment les enfants, en particulier lorsqu'ils sont non accompagnés

- ou séparés, et des victimes de toute forme d'exploitation ou d'abus liés au trafic de migrants avec circonstances aggravantes, et de leur fournir une assistance appropriée et des conseils qui tiennent compte de leur culture
- c. Mettre en place des mécanismes d'orientation qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes et des besoins particuliers des enfants, notamment en améliorant les mesures de contrôle et méthodes d'évaluation individuelle aux frontières et sur les sites d'arrivée, en appliquant des procédures opérationnelles normalisées mises au point en coordination avec les autorités locales, les institutions nationales de défense des droits de l'homme, les organisations internationales et la société civile
- d. Veiller à ce que les enfants migrants soient rapidement identifiés sur les sites d'arrivée dans les pays de transit et de destination et, s'ils ne sont pas accompagnés ou s'ils sont séparés de leur famille, veiller à ce qu'ils soient rapidement confiés aux services de protection de l'enfance ou à d'autres services compétents et à ce qu'un tuteur légal qualifié et impartial soit systématiquement désigné, veiller à préserver l'unité familiale et à traiter comme des enfants toutes celles et tous ceux affirmant légitimement être mineurs, à moins qu'une évaluation multidisciplinaire, indépendante et adaptée aux enfants ne permette d'établir le contraire
- e. Dans un contexte de flux migratoires mixtes, veiller à ce que les informations pertinentes sur les droits et obligations découlant des lois et procédures nationales, y compris en ce qui concerne les conditions d'entrée et de séjour, les mesures de protection disponibles ainsi que

les possibilités en matière de retour et de réintégration, soient diffusées de manière appropriée, rapide et efficace, et soient accessibles



# **Exemples de pratiques**Pour plus de pratiques, visitez le **Migration Répertoire des pratiques** de Network Hub

### Guide électronique de l'équipe spéciale du Gouvernement des États-Unis chargée de la traite d'êtres humains

Le Centre de formation et d'assistance technique du Gouvernement des États-Unis, qui relève du Bureau pour les victimes de la criminalité, mène des entretiens avec les victimes de la traite d'êtres humains en tenant compte de leur traumatisme. Il fournit des orientations sur la manière de mener des entretiens en tenant compte des traumatismes subis et, en particulier, sur ce à quoi il faut s'attendre lors d'un entretien avec une victime de la traite. Par exemple, ces orientations indiquent que les enquêteurs ne doivent pas être surpris si une victime nie être une victime, a des craintes quant à sa sécurité et à sa vie privée, a des besoins médicaux non satisfaits, notamment en matière de nutrition ou de sommeil. Elles soulignent, en outre, les effets du traumatisme sur le comportement des victimes de la traite, par exemple, le manque de concentration, la perte de mémoire et la réactivité émotionnelle, et insistent sur le fait que toute démarche entreprise avec la victime doit être progressive et non menaçante (Centre de formation et d'assistance technique du Bureau pour les victimes de la criminalité, s.d.).

#### Principe de l'intérêt supérieur

Conformément à l'article 3.1 de la Convention relative aux droits de l'enfant (« Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, [...] l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale »), certains États ont tenu compte de l'intérêt supérieur de l'enfant dans leurs processus d'enquête et d'entretien, notamment de la détresse psychologique des enfants non accompagnés lors d'entretiens et d'enquêtes. Par exemple :

- Aux Pays-Bas, en Norvège et au Royaume-Uni, des entretiens de filtrage sont prévus avec les enfants non accompagnés, ce qui leur donne une période de récupération avant de devoir passer par les étapes restantes du système d'immigration ou d'asile.
- En Norvège, lorsque les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille sont initialement enregistrés par la police de l'immigration, un tuteur et un chargé de dossier sont présents tout au long du processus d'enregistrement.
- Le Ministère de l'intérieur du Royaume-Uni possède une directive officielle intitulée « Every Child Matters ». Un formulaire type du Ministère facilite l'échange d'informations entre celui-ci et l'autorité locale chargée de s'occuper de l'enfant, ce qui permet d'évaluer et de déterminer l'intérêt supérieur de l'enfant (UNICEF, 2014).

#### Mécanisme d'orientation national de la Zambie

En 2019, l'évaluation établie sur la base des indicateurs de gouvernance des migrations (IGM) en Zambie a établi que le mécanisme d'orientation national gagnerait à être développé. Afin d'améliorer la protection et le bien-être des migrants et d'atténuer leurs vulnérabilités, le mécanisme a été revu en 2020. Celui-ci fournit des orientations sur les

diverses étapes et sur les différents types d'aide proposés aux migrants vulnérables qui ont besoin d'une aide en matière de protection. Il promeut la coordination des acteurs nationaux aux fins de la fourniture d'une aide complète et efficace en matière de protection à certaines catégories de migrants vulnérables, conformément aux cadres juridiques nationaux et aux pratiques exemplaires internationales (Gouvernement de la Zambie, 2020).

#### Programme de formation du Kazakhstan

En 2019, l'UNICEF a collaboré avec l'Académie nationale d'administration publique du Kazakhstan à l'élaboration d'un programme de formation à l'intention des fonctionnaires, des agents de l'immigration et des travailleurs sociaux, axé sur : 1) les normes internationales et l'évaluation de l'intérêt supérieur ; 2) les procédures d'immigration, les alternatives à la détention, le repérage des familles et le regroupement familial ; et 3) la gestion des dossiers aux fins de la protection des enfants lors de processus migratoires, notamment l'accès à l'éducation et à la santé.



## Objectifs de développement durable pertinents



#### **ODD 5: Égalité entre les sexes**

**-5.1:** Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles



#### **ODD 10: Inégalités réduites**

■10.7: Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées



#### **ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces**

- ■16.3: Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice
- ■16.6: Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
- ■16.9: D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances
- ■16.10: Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux



### **ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs**

■17.18: D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays